

LE LITTORAL FRANÇAIS, AUSSI ENTRE BÉTON ET NATURE

La France n'est pas épargnée par les tempêtes. Des cyclones et des ouragans marquants ont frappé les côtes ces dernières années (Lothar et Martin en 1999, Dean en 2007, Klaus en 2009, Xynthia en 2010, Irma en 2017...), causant des submersions ou des modifications importantes du trait de côte.

Cette succession d'événements est survenue dans un contexte de réflexions et de travaux entamés depuis la fin des années 2000 à la suite de divers « Grenelle » et de la prise en compte des effets prévisibles du changement climatique. Les autorités n'ont en grande partie analysé les conséquences des phénomènes cités que par le prisme de leur caractère exceptionnel et du dimensionnement et de la défaillance des systèmes de défense existant. Cependant, l'aménagement du territoire et le rôle des éléments naturels participant à la résilience des territoires ont de plus en plus leur place dans la Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte (SNGITC) de l'État et les Programmes d'actions et de prévention des inondations (PAPI) des collectivités. L'efficacité des milieux naturels dans la réduction des aléas lors des événements extrêmes s'est de fait imposée. Ainsi, lors de la tempête Xynthia, les débordements massifs de l'onde de marée dans les marais et plaines littorales dans l'aval de l'estuaire de la Charente ont diminué localement la hauteur d'eau dans la ville Rochefort et limité la submersion.

Pour faire face, la France étudie et expérimente des solutions fondées sur la nature. Citons les marais maritimes naturels, les prés salés et les mangroves qui amortissent la houle. Ou encore, les dunes libres formant une sorte de digue naturelle et les récifs d'huîtres, de posidonies, de coraux ou d'hermelles (des vers marins bioconstructeurs) qui jouent le rôle de brise-lames. En plus de leur rôle dans le maintien du bon état écologique des territoires, toutes ont l'avantage de se régénérer naturellement et gratuitement après un événement majeur. Mais pas immédiatement. L'approche française se distingue toutefois en ce qu'elle est, pour l'instant, plutôt portée par des acteurs de la protection de l'environnement et donc plutôt axée sur des méthodes de restauration ou de confortement des milieux côtiers en accompagnant les phénomènes naturels. Les pays anglo-saxons mettent l'accent sur la notion de risque, et dans ce cadre, privilégient plus l'ingénierie verte en créant de nouveaux substrats et milieux. Le Conservatoire du littoral, à travers le programme *Life Adapto*, expérimente divers types de solutions fondées sur la nature sur dix littoraux, des côtes poldérisées (en grande partie



en dessous du niveau de la mer) du Pas-de-Calais jusqu'à la Corse en passant par l'Atlantique et même la Guyane. Neuf autres territoires se sont aussi engagés dans cette dynamique via un appel à projets lancé par le ministère de la Transition écologique en 2019. Ces initiatives aideront à mieux comprendre les conditions de l'efficacité de ces solutions, tant sur les points techniques que réglementaires et sociaux dans le contexte français, assez spécifique. En effet, dans notre pays, les collectivités sont tenues d'assurer un niveau de protection défini qu'il est difficile de garantir avec des solutions sans digues. Autre particularité française, l'importance donnée à la puissance publique pour la protection contre les inondations et la gestion de l'érosion rend plus compliquée l'acceptation des riverains et des usagers (alors que dans les pays anglo-saxons, les propriétaires sont partie prenante des décisions et du financement) de solutions certes plus économiques, mais qui impliquent de rendre des espaces, parfois très utilisés, à la mer, et de potentiellement changer des pratiques, notamment de loisirs. L'acceptation sociale de cette mobilité et des nouveaux paysages créés, leur retranscription politique et réglementaire, ainsi que l'accompagnement des activités économiques et des zones protégées du littoral vers l'intérieur des côtes constituent actuellement le défi majeur dans notre pays pour la mise en place de solutions fondées sur la nature. Pourtant, celles-ci restent parmi les plus appropriées pour préparer les territoires littoraux aux effets déjà perceptibles du changement climatique.

ADRIEN PRIVAT,
responsable de mission interface terre-mer
au conservatoire du littoral.

Le marais de Moëze, en Charente-Maritime, est une succession de marais salants obtenus par creusement et endiguement. Il est aujourd'hui fragilisé par les aléas climatiques récurrents, mais plusieurs scénarios de gestion du trait de côte sont à l'étude pour le préserver.